

Feuille de route du 6^e Forum mondial de l'eau

Dossier de la rédaction de H2o
January 2011

Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre française de l'Environnement, du Développement durable, des Transports et du Logement, a ouvert lundi 17 janvier 2010 la réunion de préparation du 6^e forum mondial de l'eau qui se tiendra à Marseille du 12 ou 17 mars 2012. La ministre a rappelé l'importance de la mobilisation et de la coopération concrètes des différents acteurs concernés pour que cette manifestation s'impose comme "le forum des solutions".

En présence de plus de 300 représentants de 55 pays (gouvernements, collectivités locales, institutions internationales, entreprises, ONG et instituts de recherche), la ministre a indiqué les quatre enjeux prioritaires pour la France à faire entendre lors de ce forum :

L'accès à l'eau et à l'assainissement

8 millions de personnes, dont 2 millions d'enfants, meurent encore chaque année en raison de l'insalubrité de l'eau. L'année 2010 a été une étape essentielle avec la reconnaissance par les Nations-Unies de l'accès à l'eau et à l'assainissement comme droit fondamental. Il s'agit désormais de le rendre effectif par l'investissement dans des infrastructures durables, par la protection des ressources, l'amélioration de la planification et de l'aménagement du territoire...

Le suivi des engagements

À quelques mois de la conférence Rio+20, le forum de Marseille sera l'occasion de faire un bilan des progrès accomplis en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement. Au-delà, il convient qu'une procédure permanente de suivi soit mise en place, de telle façon que lorsque des engagements seront pris lors du forum, chacun puisse avoir accès, par exemple sur une base électronique, aux informations concernant leurs mise en œuvre.

La coopération transfrontalière

La France est devenue en décembre, par le vote au Parlement de la loi d'adhésion, le 22^e état ayant adhéré à la convention des Nations Unies

sur l'utilisation des cours d'eau internationaux. Elle s'emploiera jusqu'au Forum, et au-delà si nécessaire, à promouvoir ce texte destiné à faire de l'eau un facteur de coopération entre les États.

Le rôle des autorités locales

En s'appuyant sur les acquis du Forum mondial de l'eau à Istanbul en mars 2009 : le Forum de Marseille doit permettre au plus grand nombre possible d'autorités locales d'adhérer au "Pacte d'Istanbul" qui vise à améliorer la gouvernance de l'eau et à orienter les politiques locales vers une gestion durable des ressources et des infrastructures.

"Alors qu'une nouvelle impulsion a été donnée avec la reconnaissance de l'eau et de l'assainissement comme un droit à part entière, le 6ème Forum mondial de l'eau doit permettre de franchir un cap supplémentaire. Il s'agit de passer aux actes dans le domaine de la coopération concrète entre les acteurs de l'eau. L'expertise reconnue de la France notamment grâce au savoir-faire de ses grandes entreprises doit favoriser la mise en place d'un dialogue constructif entre les États pour que ce nouveau droit ne reste pas un vœu pieu" a déclaré la ministre.

À

Le Forum de Marseille se tiendra en mars 2012.

WWF-6 Marseille

À